

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2018

ENTREPRISE NOUVELLE - NOUVELLES GOUVERNANCES - (N° 476)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
M. Potier

ARTICLE 2

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« une phrase ainsi rédigée »

les mots :

« un alinéa ainsi rédigé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.